

DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail
École de santé publique

Le jeudi 6 décembre 2018

De 12 h 30 à 13 h 00

**Pavillon Marguerite d'Youville, salle 3038
2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (Québec)**

Développement d'un arbre décisionnel et d'outils complémentaires pour effectuer l'appréciation des risques chimiques pouvant affecter la grossesse ou l'enfant à naître - PMSD Montréal

Conférencière : Emmanuelle Germerie, étudiante à la maîtrise (stage)

Directeur académique : Jérôme Lavoué

Chargés d'enseignement pratique : Gaétan Handfield, hygiéniste du travail et Dr Gilles Thériault, du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

La presque totalité des substances chimiques auxquelles les travailleuses enceintes peuvent être exposées n'ont pas de valeur de référence spécifique à la grossesse. L'objectif du stage était de travailler à l'harmonisation des pratiques en hygiène et à l'optimisation des procédures dans ce domaine.

Les obstacles liés aux procédures actuelles et les outils manquants ont été identifiés suite aux entrevues individuelles menées auprès de cinq intervenants en hygiène de l'équipe PMSD et à l'analyse de trente études de poste de différents secteurs comprenant au moins un risque chimique. Une recherche de banques de données existantes spécifiques à la grossesse (ex. DEMETER) et des entrevues dans cinq autres équipes PMSD ont été réalisées, ainsi qu'une revue de littérature non-exhaustive (grise, nationale et internationale) utilisant différentes séries de mots-clés dont *pregnant*, *risk assessment*, *chemical*.

Les dossiers sont parfois incomplets pour des raisons organisationnelles, lorsqu'une travailleuse enceinte est exposée à des substances chimiques multiples ou exposée à une substance ayant une toxicité inconnue pour la grossesse ou le fœtus. Un arbre décisionnel et quatre outils complémentaires ont été développés (collecte de données, lexique, tableau décisionnel pour les cotes d'exposition et de dangerosité, explication des cotes de dangerosité), permettant aux intervenants d'obtenir une conclusion sur le niveau d'exposition de la travailleuse enceinte dans la grande majorité des cas.

L'arbre décisionnel et les outils élaborés devraient aider à guider plus efficacement les intervenants dans le processus d'appréciation des risques et à harmoniser les pratiques, surtout pour les cas plus complexes de multi-exposition et de toxicité inconnue.